

CERTIFICATION

MAITRE D'APPRENTISSAGE / TUTEUR

TITRE PROFESSIONNEL inscrit au RS n°5515

REF : FC2004

CPF 290150



4 jours de formation de base
Options possibles :
+ 12 h d'accompagnement : préparation à la certification
+ 7 h Module Complémentaire



De 530 € (formation de base)
à 1 075 € (parcours complet)



Ouverture dès 8 personnes inscrites



ÉTABLISSEMENT DE MARSEILLE

59 avenue de St Just, Domaine d'Hippone,
13013 MARSEILLE.

imf.poledev@imf.asso.fr • 04 91 24 61 16

ANTENNE ARLES

12 chemin du Temple - 13200 Arles

accueil.arles@imf.asso.fr • 04 90 99 08 74

SUR SITE EN INTRA

Imf.poledev@imf.asso.fr • 06 71 65 19 84

Taux de réussite en 2022 : 99 %



INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE
FORMATION, RECHERCHE ET
INTERVENTION SOCIALE

www.imf.asso.fr

3 SITES DE FORMATION

MARSEILLE • ARLES • AVIGNON

SIÈGE SOCIAL

IMFRIS - 59 avenue de St Just,
Domaine d'Hippone, 13013
MARSEILLE.

TÉL : 33 (0)4 91 24 61 10

MAIL : imfinfos@imf.asso.fr



CONTEXTE

L'IMFRIS propose une formation complète pour acquérir les compétences de maître d'apprentissage/tuteur et passer la certification. Instauré en 2018, ce titre vous permet d'encadrer des apprentis, alternants ou stagiaires en entreprise.

PRÉREQUIS

- Soit avoir accompagné au moins 1 apprenti /alternant
- Soit souhaiter exercer la fonction de maître d'apprentissage/tuteur

OBJECTIFS

- Identifier les rôles et fonctions de Maître d'apprentissage Tuteur pour se situer dans le dispositif
- Acquérir des connaissances et des compétences méthodologiques dans l'accompagnement d'un alternant : parcours, évaluation, identification des situations de travail formatives
- Valider les 3 Domaines de compétences visées par le référentiel :
 - ▷ **DC1 : Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant**
 - ▷ **DC2 : Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle**
 - ▷ **DC3 : Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages**

PROGRAMME

La formation se déroule en présentiel et à distance selon le déroulé suivant :

01. Thématiques des journées

- La fonction de maître d'apprentissage / tuteur
- L'accompagnement aux apprentissages
- Les situations de travail formatives
- L'évaluation d'un parcours d'apprentissage

02. Option : préparation à la certification

- Élaboration du dossier
- Préparation de l'épreuve orale

03. Option : module complémentaire

Accompagner un apprenti en situation de handicap

04. Présentation à l'épreuve de certification

L'épreuve est un oral de 40 minutes. Il repose sur un dossier retraçant le parcours professionnel du candidat et une présentation orale. Un questionnaire d'évaluation de la formation est remis en fin de session

INSCRIPTION

Dossier d'inscription téléchargeable sur www.imf.asso.fr (Catalogue de formation - Rubrique «Certification»).

CERTIFICATION

L'épreuve de certification est un oral de 40 minutes. Il repose sur :

- Un dossier retraçant le parcours professionnel du candidat (réalisé par ses soins avec l'aide de l'IMFRIS)
- Une présentation orale.

Le certificateur :



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
Liberté
Égalité
Fraternité